

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

ENCADREMENT DU STATIONNEMENT LORS DE L'EMBARQUEMENT DES CABANES À L'ANSE-À-BENJAMIN

Saguenay, le 19 janvier 2022 – La Ville de Saguenay, en collaboration avec Contact Nature, met en place des mesures pour assurer un embarquement sécuritaire et fluide dans le secteur de l'Anse-à-Benjamin au cours de la fin de semaine. Le nombre limité d'espaces de stationnement disponibles autour du point d'accès à la baie rend nécessaire de contrôler l'achalandage.

D'abord, un point de contrôle sera installé sur la route de l'Anse-à-Benjamin. Les employés de Contact Nature pourront ainsi savoir combien de véhicules se trouvent autour du point d'accès en tout temps et faire respecter la capacité maximale du site. Les adeptes qui ont un rendez-vous pour l'embarquement de leur cabane pourront accéder aux glaces à l'heure prévue de celui-ci. Les cabanes entreront sur les glaces dès jeudi dans ce village de pêche.

Les pêcheurs qui ont réservé un terrain pour la saison, mais qui ne peuvent pas encore installer leur cabane, pourront aller sur leur lot à condition de présenter leur preuve de réservation et de récupérer leur passe saisonnière. Leur véhicule pourra être garé sur la glace, comme si la cabane s'y trouvait. Si le stationnement est permis, le perçage de trou, quant à lui, demeure interdit jusqu'à l'installation des cabanes. Pour cette première fin de semaine, un seul véhicule par terrain sera autorisé.

Dans le secteur Grande-Baie, l'embarquement devrait commencer samedi, sous réserve des mesures d'épaisseur de la glace prises vendredi. Les mêmes conditions d'embarquement et de stationnement sur les glaces s'appliqueront dans les deux secteurs. Ces mesures exceptionnelles visent tout simplement à garantir la sécurité de la population et maintenir une circulation fluide.

-30-

Info : Service des communications
Tél. : 418 698-3350